

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2008**

**Délibération
n° 2008.09.67.B**

**ZI n° 3 à Gond
Pontouvre - Bâtiment
Page-jaunes
marketing services -
lot n° 6 "revêtements
de sols souples,
faïence" :
avenant n° 1**

LE SEIZE SEPTEMBRE DEUX MILLE HUIT à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 septembre 2008**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

**ZI N° 3 A GOND PONTOUVRE - BATIMENT PAGE-JAUNES MARKETING SERVICES - LOT N° 6
"REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES, FAÏENCE" : AVENANT N° 1**

Par délibération n° 81 du 22 avril 2008, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un marché de travaux concernant des travaux de réhabilitation des locaux Page-jaunes Marketing Services sur la ZI n° 3 à Gond Pontouvre.

La commission d'appel d'offres du 21 mai 2008 a attribué le lot 6 « revêtements sols souples » à la société JASPE – Impasse de la Tourgarnier - 16000 ANGOULEME, pour un montant de 18 645,29 € HT.

Il est nécessaire d'adapter les travaux de la manière suivante :

Travaux en moins value :

-tampon béton de 40 x 40	150,00 € HT
- joint de dilatation dans Marketing I	97,50 € HT

Montant total en moins value	247,50 € HT

Travaux en plus value :

- fourniture et pose d'un joint de dilatation de 8 cm dans Marketing II	345,60 € HT
- sol souple dans les 2 WC de l'entrée	185,33 € HT
- coulage de résine sur tampon métal salle de réunion pour accrochage avant ragréage	64,80 € HT

Montant total en plus value	595,73 € HT

Le montant de l'avenant en plus value est de 348,23 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 11 septembre 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au lot n° 6 « revêtements sols souples » confié à la société JASPE – Impasse de la Tourgarnier - 16000 ANGOULEME, pour la réalisation des travaux de réhabilitation des locaux Page-jaunes Marketing Services et ayant pour objet la réalisation de travaux supplémentaires d'un montant en plus value de 348,23 € HT.

Le marché est porté à 18 993,52 € HT, soit une augmentation de 1,87 % par rapport au montant initial.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget annexe développement économique article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 septembre 2008	<u>Affiché le :</u> 19 septembre 2008